

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du vendredi 3 février 2017

RPI Graye Banville Sainte Croix

Présents :

Enseignants : Mmes Lemiègre, Lemarquand, Lopez, Nobis & Renauld & M. Culleron

Mairie de Banville : Mme Baca

Mairie de Graye : M. Lachèvre, M. Thiberge

Mairie de Sainte Croix : M. Gerlet

Représentants des parents d'élèves : Mmes Duchesne, Linqué, Roberts & Savarit

Excusés : Mme Berthelot-Bacot (Inspectrice de l'Education Nationale), M. Salaün (enseignant), Mme Pouchin (mairie de Banville), Mme Devos (mairie de Sainte Croix), Mmes Aubert, Boscher & Fauchot, M. Uteza (parents)

Absents : M. Ruelle (mairie de Banville), Mme Tack (mairie de Graye), M. Ferdy (mairie de Sainte Croix)

Projets et sorties pédagogiques

⇒ Projets et Sorties de fin d'année :

Maternelle : Projet : Le Monde

Course d'orientation/Jeu de piste – Spectacle à l'école (avec Ver sur mer) – Visite de la station marine avec Mme Fauchot

Elémentaire :Projet : La Mer

CP & CE1-CE2 : comédie musicale

CM1 : Vendée Globe (char à voile) + enrichissement du Site Internet de l'école

CM2 : Théâtre forum avec le collège & Drama (représentations)

Sorties de fin d'année à déterminer

⇒ Conseil des Délégués :

Compte-rendu de la réunion de vendredi dernier :

- Problèmes relationnels entre élèves : rappel des règlements, des règles de respect, de sécurité, d'hygiène, de vie en collectivité,...

- Problèmes à la cantine et aux APS :

- gestion des jeux et des espaces de jeux
- différences de traitement entre petits et grands
- respect du matériel (toilettes)
- contenu des ateliers d'APS
- élèves insolents et perturbateurs en APS
- apprentissage des leçons sans parler en APS

Ajustements et petits travaux demandés :

à Graye : repasser sur les tracés du terrain, fixer des miroirs dans les toilettes

à Banville : acheter des jeux calmes pour les grands, les laisser jouer avec le ballon et accéder à la 2^{ème} partie de la cour (même si c'est seulement le bitume) qui pourrait devenir leur espace de jeu attitré, y tracer un terrain, y installer des buts et une barrière pour que les enfants ne passent pas derrière l'école, vérifier qu'il y a du papier toilette ou essuie-main

Les membres du Conseil rappellent que l'animation n'est pas l'école, et qu'elle ne se fait pas dans les mêmes conditions. Les élèves restent nombreux dans les groupes, ce qui rend l'intervention plus compliquée.

⇒ Course associative :

Somme recueillie pour la SNSM : 723,52 € (moins que l'an dernier : 800 € pour Emmaüs)

⇒ Bilan coopérative :

Cotisations des familles : 1719 € (+ de 13,50 € par enfant !) beaucoup plus que l'an dernier

⇒ Nouveaux programmes :

Mise en place du LSU (nouveau livret) dès décembre, expliqué aux familles - pas de retour particulier
Les enseignantes de Maternelle expliquent que pour se rendre compte des progrès des élèves, elles réalisent en début d'année des évaluations diagnostiques. Elles peuvent ainsi renseigner les progrès et les réussites de chacun.

⇒ Evaluation d'école :

2^{ème} consécutive

Points forts relevés par l'IEN : équipe enthousiaste, réceptive aux conseils, efficace dans le travail, enseignants pleinement investis ce qui se reflète dans la qualité du travail des élèves, climat d'école propice aux apprentissages et très positif, école ouverte et communicante où le dialogue est réel, élèves épanouis.

Points à approfondir : éléments à compléter, puis réflexion plus poussée sur une programmation de l'apprentissage du langage oral, en s'appuyant notamment sur l'EMC.

Séances de travail dont l'observation de séances de langage chez les collègues, les 19 et 20 janvier.
Les enseignants expriment leur plaisir et leur intérêt d'avoir pu observer leurs collègues dans leurs classes respectives et, par la même occasion, voir leurs anciens élèves devenus grands, se rendre compte de leur évolution ou, pour les plus petits, de toutes les étapes à franchir pour connaître puis exprimer ses sentiments, ses émotions, pour finir par argumenter et débattre.

⇒ Anciens élèves (18) :

retours fidèles – il n'y a plus d'encouragements, de félicitations ou d'avertissements au collège de Courseulles

Stages 3^{ème} de 2 anciens élèves à l'école : les enseignants ont plaisir à voir l'attachement d'anciens élèves à l'école, et leur évolution

⇒ Année scolaire 2017-2018 :

Prévision des effectifs :

20 CM2	18	GS	} Total primaire : 131
14 CM1	8	MS	
10 CE2	27	PS	
20 CE1	Maternelle : 53 élèves		
14 CP			
Elémentaire : 78 élèves			

Nombre retenu par l'administration, malgré les corrections fournies par la mairie de Graye et par l'école : 117.

Une fermeture de poste est donc proposée par le Dasen.

La directrice a envoyé un mail à Mme Berthelot, pour comprendre la confusion, confirmer l'effectif de 131 (sur les bases des renseignements fournis par les mairies).

Mme Berthelot a expliqué que « [...] les modes de calcul diffèrent parfois de beaucoup, ce qui est ici le cas. Les élus ont transmis votre prévision au DASEN, celui-ci a sans doute prévu de les recevoir ou les a déjà reçus. »
Les élus prévoient effectivement de rencontrer le DASEN.

⇒ Quelques dates :

- dim 2 avr : Carnaval à Banville (trop de travaux à Graye) sur le thème de la mer
- sam 17 juin : Kermesse à Banville à partir de 10h à Banville

Sécurité (Plan Vigipirate, PPMS & DUER)

⇒ Plan Vigipirate & Vigilance Attentats :

Le Plan Vigipirate est toujours d'actualité. Exercice « intrusion malveillante » à venir.

⇒ DUER :

Il est rappelé aux mairies les actions à engager pour résoudre les problèmes identifiés dans la mise en place des DUER. Documents transmis aux maires en fin de réunion.

A Banville :

Problèmes identifiés	Actions à engager	Urgence et délai
<i>Risques liés aux bâtiments et aux installations</i>		
L'absence des copies, au directeur, du Procès Verbal de la Commission de Sécurité et des rapports des vérifications techniques	Contrôler les locaux (classes, cantine, garderie,...) si besoin et transmettre les copies à la directrice.	A faire dans le trimestre ➤ avant le 30 mars 2017
<i>Risques liés aux activités</i>		
L'absence d'un registre de contrôle relatif aux aires de jeux	Contrôler l'aire de jeux et mettre en place un registre. Transmettre ensuite ces données au directeur.	A faire dans le trimestre ➤ avant le 30 mars 2017
L'absence de place de stationnement pour handicapés	Délimiter une ou plusieurs places handicapés.	A faire dans le trimestre ➤ avant le 30 mars 2017

Travaux demandés

⇒ A Banville :

- un local poubelle en dehors de la cour, laissant plus de place aux enfants et respectant les normes d'hygiène
- un local à vélos plus proche de la cour de récréation, facilitant les déménagements quotidiens
- des clefs : les barrillés des portes cour-extérieur devaient être changés pendant les vacances de la Toussaint, pour n'avoir plus qu'un seul barrillé et donc une seule clef. Des verrous devaient aussi être installés sur les portes intérieures de l'école (salles de classe, dortoir, bureau, cuisine et salle de motricité) pour les fermer rapidement en cas d'urgence
- une solution au problème d'odeur horrible qui se dégage des sanitaires de la Maternelle

⇒ A Graye :

- un nouveau tableau d'affichage
- des systèmes de déclenchement de l'alerte incendie dans les anciennes classes

Les élus expliquent que, désormais, ce genre de demande devra être adressé à la Communauté de Communes.

⇒ Dans les deux communes : la sortie des classes est dangereuse à cause des véhicules mal garés, qui gênent la circulation, voire bloquent le bus.

Chacun regrette que les espaces de stationnement ne soient pas respectés. M. Thiberge propose de venir observer une sortie de classe, pour se rendre compte des problèmes. M. Lachèvre explique que, en plus, les travaux prévus dans la rue Grande commenceront bientôt et impliqueront un nouvel itinéraire pour le bus. Les Grayens ont été prévenus. Les parents d'élèves demandent à ce que tous les parents dont l'enfant prend le bus, soient également informés du nouveau trajet. Les élus comprennent la demande et assurent qu'un mot sera transmis aux familles concernées, via l'école.

Questions diverses

* A la garderie, il est demandé aux parents, désormais, de signer un document au dépôt de l'enfant. Y a-t-il un nouveau règlement ? Les parents attendent des informations.

Mme Pouchin étant absente, personne ne peut répondre à la question, qui lui sera transmise.

* Comment se passe la prise en charge de l'école par la Communauté de Communes ?

Les élus expliquent que l'organisation n'est pas encore définitive (membres élus, budget,...) mais qu'elle sera opérationnelle au 1er janvier 2018.

- Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu mardi 20 juin à 18h, à Graye - Fin de la réunion à 19h30 -